

Juin 2024

Rapport d'enquête

REPRÉSENTATIVITÉ DES DIRIGEANTES DES LIGUES ET COMITÉS SPORTIFS EN AUVERGNE RHÔNE ALPES



CROS

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Avant-propos



Afin d'évaluer la place des femmes dans les instances dirigeantes, le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Direction Régionale des Droits des Femmes et à l'Égalité et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse et à l'Engagement et aux Sports, a dressé un état des lieux de la représentativité des femmes au sein de ses ligues et comités régionaux.

72 réponses ont ainsi pu être exploitées (sur 89 ligues et comités sportifs au total).

L'enquête en ligne a été diffusée par mail puis des relances, notamment par téléphone, ont permis d'obtenir un taux de réponse supérieur à 80%. Les conclusions ont été obtenues et vérifiées par un travail de collaboration avec un cadre de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Cette enquête permet de mesurer le chemin qui reste à parcourir afin d'obtenir la parité grâce aux quotas régionaux d'ici 2028 dans le cadre de la loi Sport 2022. L'enjeu est de permettre l'égalité réelle entre femmes et hommes dans les instances dirigeantes.

Les chiffres précis sur la place des dirigeantes d'Auvergne-Rhône-Alpes serviront également d'appui au projet européen *Erasmus +* mené par le CROS AuRA. Cet appel à projet « GENIES » vise à mettre en commun les freins et leviers identifiés pour permettre l'accès des femmes aux postes de dirigeantes sportives avec deux partenaires européens : la Roumanie et la Norvège.



Au service du mouvement sportif

38,16%

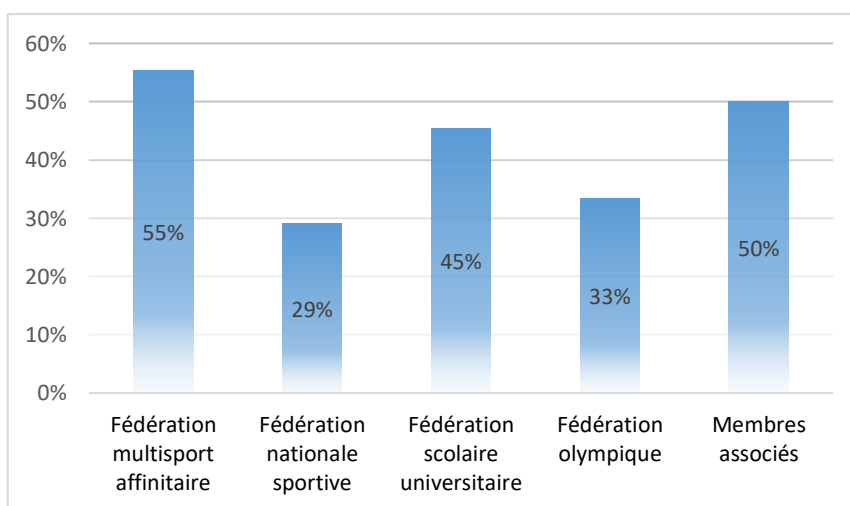
DE LICENCIÉES EN AURA

Soit 769 000 femmes

Les femmes représentent 18,38% des licences annuelles pour 100 habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes (contre 16,79% en France métropolitaine).

La part de femmes est la plus importante dans les fédérations multisports, affinitaires, les fédérations scolaires universitaires et les membres associés.

Graphique 1. Répartition (en %) de licenciées par famille de fédérations



Source : DRAJES, Licences sportives en AuRA, 2022. Mis à jour le 21/07/2023.



La place des femmes dans les instances dirigeantes

29%

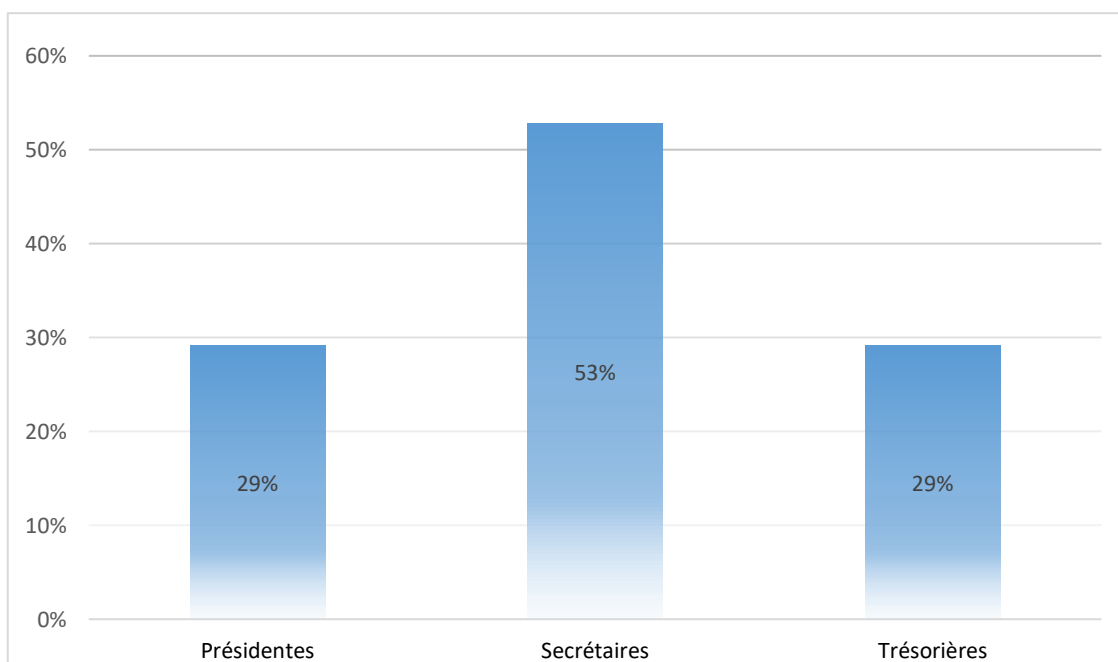
DES PRÉSIDENCES SPORTIVES SONT OCCUPÉES PAR DES FEMMES

53%

DE FEMMES OCCUPENT LE POSTE DE SECRÉTAIRE

Les dirigeantes de la région sont surreprésentées au poste de secrétaire.

Graphique 2. Répartition (en %) des dirigeantes par poste occupé



Au service du mouvement sportif

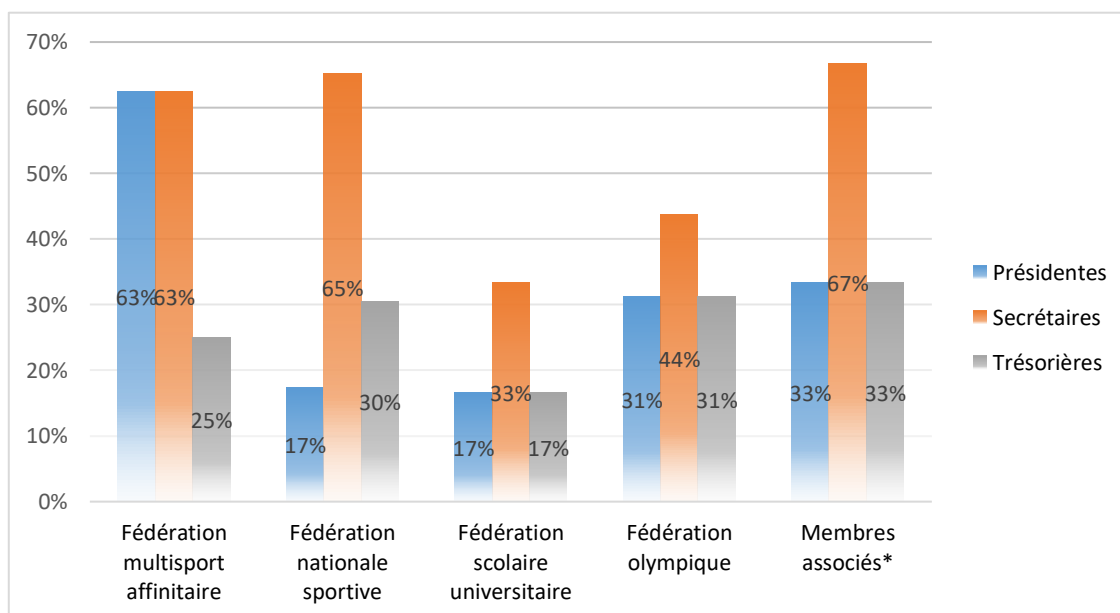
La place des femmes dans les instances dirigeantes

Dans toutes les familles de fédérations, les postes de secrétaires sont majoritairement occupés par des femmes.

Les femmes sont minoritaires aux postes de présidentes, en particulier dans les Fédérations Scolaires Universitaires et Nationales Sportives (17%).

En revanche, elles sont majoritaires dans les fédérations multisports et affinitaires dans lesquelles on compte autant de présidentes que de secrétaires (63%).

Graphique 3. Répartition des dirigeantes (en %) par postes et par famille de fédérations



*Le CROS dispose d'organismes régionaux représentant les **membres associés** membres du CNOSF.



Au service du mouvement sportif

La place des femmes dans les instances dirigeantes

1/3

DES MEMBRES DES INSTANCES DIRIGEANTES SONT DES FEMMES

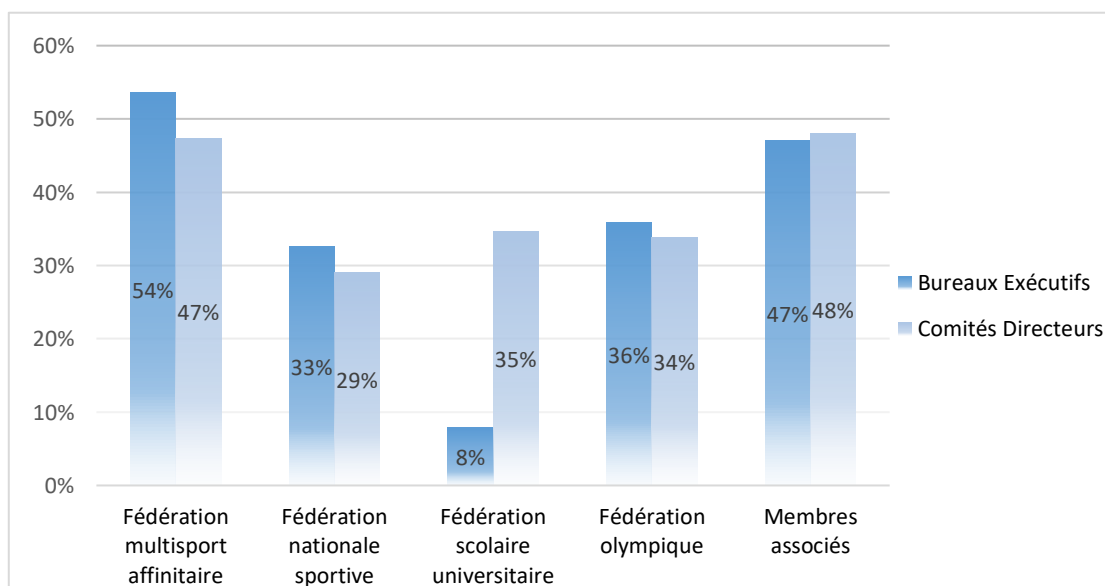
35%

DE DIRIGEANTES FONT PARTIE DES BUREAUX EXÉCUTIFS ET COMITÉS DIRECTEURS

Les dirigeantes sont majoritairement représentées dans les fédérations multisports, affinitaires et les membres associés.

Elles sont minoritaires dans les bureaux exécutifs des fédérations scolaires, universitaires (8%).

Graphique 4. Part des dirigeantes (en %) par postes et par famille de fédérations

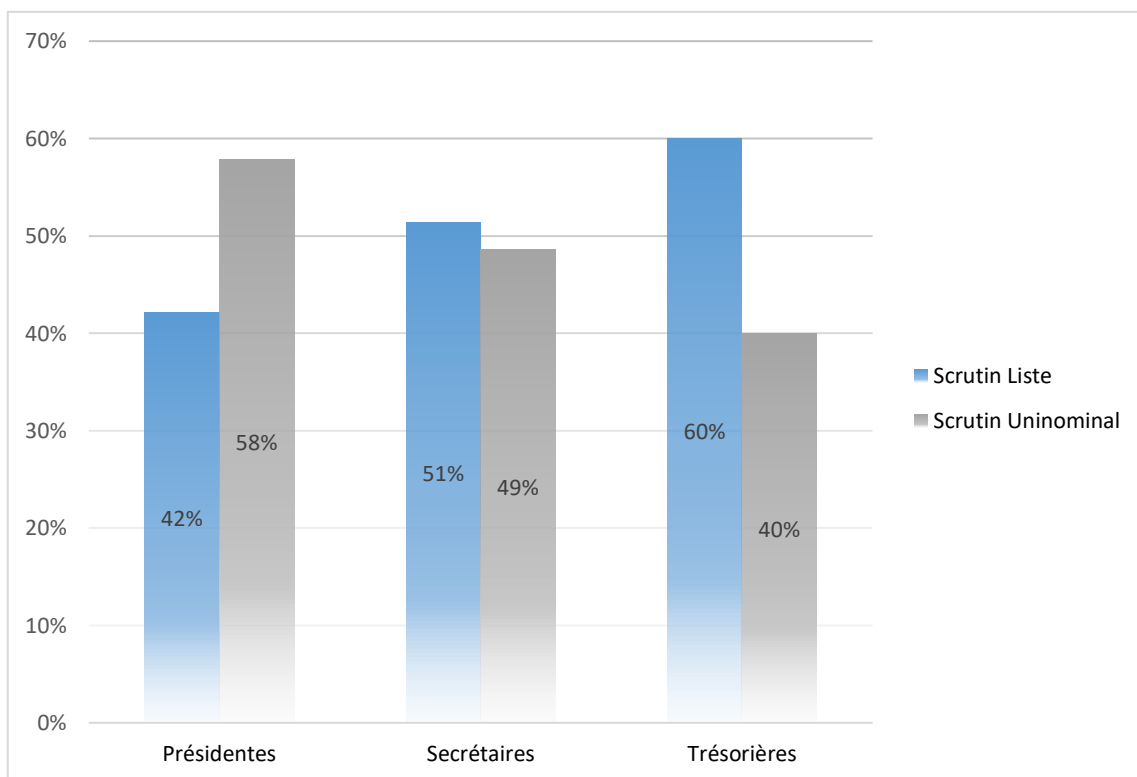


Au service du mouvement sportif

La place des femmes dans les instances dirigeantes

Il y a plus de probabilité, pour une femme, d'être présidente via un scrutin uninominal et trésorière via un scrutin liste. Cependant, le mode de scrutin du comité directeur n'a que très peu d'influence sur le poste occupé par les femmes.

Graphique 5. Part des femmes dirigeantes (en %) par poste selon le mode d'élection du comité directeur



Au service du mouvement sportif

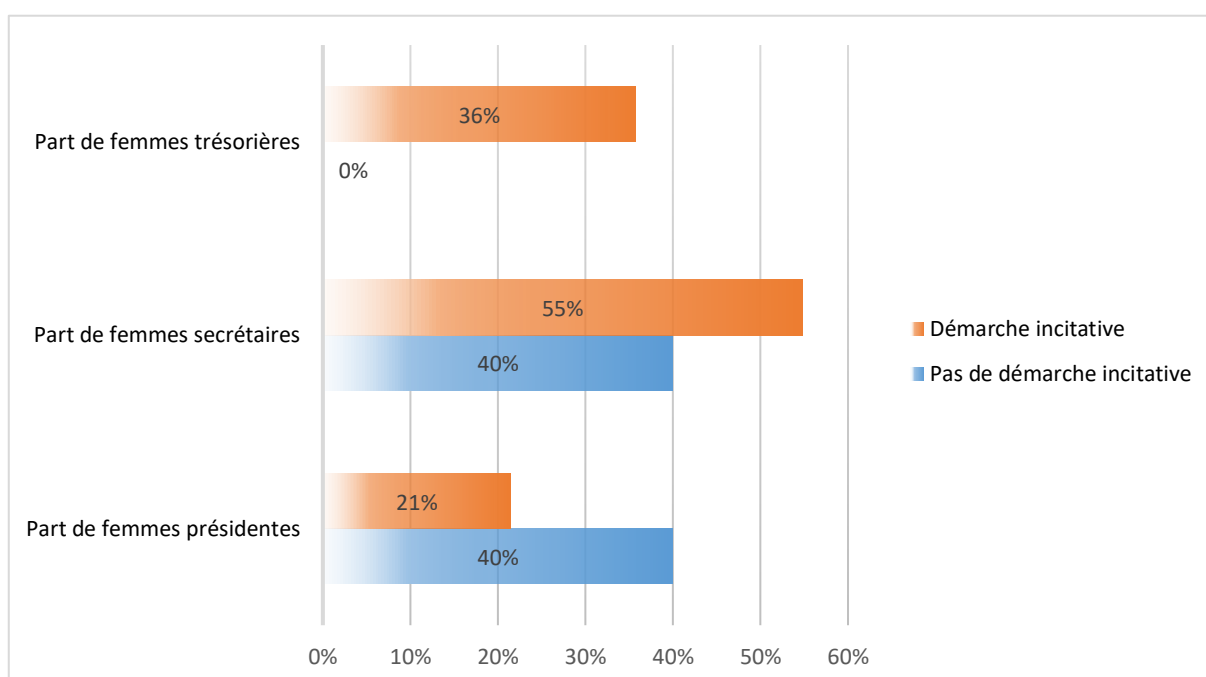
La place des femmes dans les instances dirigeantes

89 %

DES LIGUES ET COMITÉS SPORTIFS DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES ET NATIONALES SPORTIVES

Sont favorable pour augmenter leur nombre de dirigeantes (47 réponses). Les démarches incitatives n'aboutissent pas à une surreprésentation des femmes au poste de présidentes. La surreprésentation est acquise pour les postes de secrétaires.

Graphique 6. Part des postes occupés par des femmes (en %) selon la présence d'une démarche incitative en faveur des femmes dans les Fédérations Olympiques et Nationales Sportives



Au service du mouvement sportif

La place des femmes dans les instances dirigeantes

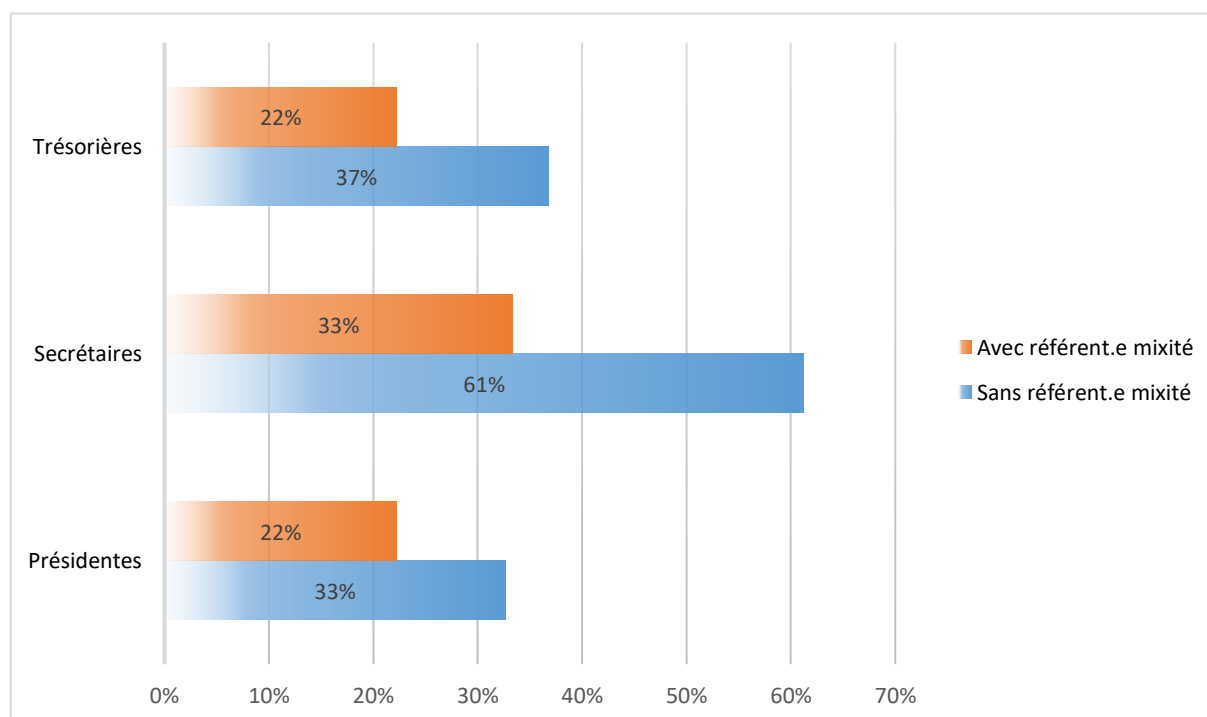
18 %

DE REFERENT·ES MIXITÉ RECENSÉ·ES SUR 49 RÉPONSES

La présence d'un·e référent·e mixité n'a pas d'influence sur le nombre de dirigeantes dans les instances.

On dénombre moins de dirigeantes dans tous les postes et toutes les familles de fédérations lorsqu'il y en a un·e.

Graphique 7. Part des dirigeantes (en %) par postes selon la présence d'un·e référent·e mixité

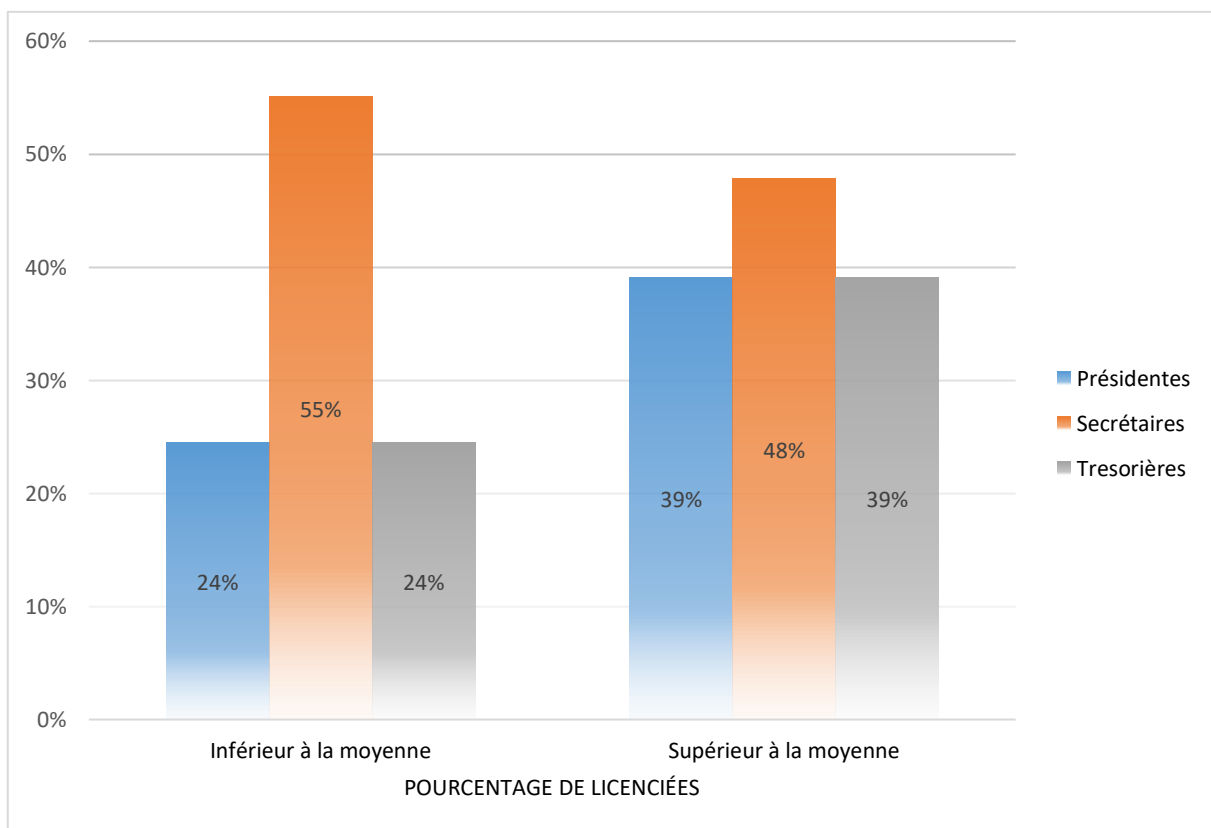


Au service du mouvement sportif

La place des femmes dans les instances dirigeantes

Lorsque le nombre de femmes licenciées est supérieur à la moyenne (toutes famille de fédérations comprises), alors les femmes sont plus souvent présidentes et trésorières, sans atteindre les 50 % cependant.

Graphique 8. Part des dirigeantes (en %) par poste selon le nombre de licenciées par rapport à la moyenne



Au service du mouvement sportif

Éléments de conclusion



Ce rapport d'enquête permet de dresser un état des lieux précis sur la place des femmes au sein des instances dirigeantes des ligues et comités sportifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous avons constaté que des disparités existent par poste en fonction des familles de fédérations. Le poste de présidente est plus accessible dans les fédérations qui comptent un nombre de licenciées supérieur à la moyenne et dont le mode d'élection est un scrutin uninominal. Les dirigeantes sont surreprésentées au poste de secrétaire. Les référent.es mixité sont encore minoritaires dans les ligues et comités sportifs, d'où le réel besoin de les recruter et de les former davantage.

Le CROS AuRA veut approfondir les analyses sur les modalités d'exercice de l'activité des dirigeantes, inclure les CDOS¹ dans une future analyse, étendre cette recherche à d'autres régions et analyser qualitativement l'activité de ses dirigeantes.

Si les femmes occupent 35% des instances dirigeantes, le CROS AuRA souhaite poursuivre ses efforts pour atteindre la parité en 2028.

Pour parvenir à une réelle égalité entre les femmes et les hommes, le Club des 300 poursuit ses objectifs et toute structure sportive souhaitant être accompagnée pour promouvoir la mixité peut être accompagnée par le CROS AuRA.

¹ Comités Départementaux Olympiques et Sportifs





REPRESENTATIVITÉ DES DIRIGEANTES DES LIGUES ET COMITÉS SPORTIFS EN AUVERGNE RHÔNE ALPES

Pour plus d'informations :

Marie-Christine Plasse, présidente du CROS AuRA
mariechristineplasse@franceolympique.com

Gérard Deshayes, personne ressource du CROS AuRA
gejeanluc@gmail.com

Méryl Marin, stagiaire chargée de l'enquête au CROS AuRA
Étudiante Master Égal'APS de l'UFR-STAPS de Lyon 1
merylmarin@gmail.com



Au service du mouvement sportif